



---

Mesdames, messieurs, chères délégations,

Dans notre rôle de présidents du conseil de sécurité nous souhaitons vous adresser une lettre afin de définir les problématique et enjeux sur le thème de la sécurité internationale avec l'intelligence artificielle.

## L'Intelligence Artificielle et la cybersécurité :

Au sein du conseil de sécurité, tous les débats concernant les guerres, armes, les dangers des individus ou peuples sont des sujets pertinents. Nos objectifs sont simples et sont à l'origine de nos actions :

- la gestion de l'usage militaire de l'intelligence artificielle
- le contrôle de la prolifération des armes autonomes.
- la protection des infrastructures critiques à la sécurité d'un pays face aux cyber-attaques conduites avec une IA
- la régulation de l'IA en tant que moyen de contrôle des populations (désinformation, reconnaissance faciale etc...)

Ces différentes pistes de débats sont des exemples de sujets qui peuvent être discutés dans le cadre du conseil de sécurité.

### Problématiques sur lesquelles s'appuyer :

- Qu'implique l'utilisation de l'IA par rapport à l'efficacité et donc la dangerosité pour les populations des armes?
- En quoi est-il indispensable de réguler l'outil de l'IA dans l'armement afin de protéger les populations ?
- Quelles mesures doivent être prises par ce conseil afin d'assurer une gestion de cette technologie efficace ?

Afin de traiter ces problématiques et en attendant vos propositions nous vous suggérons d'aborder certains aspects, nous vous invitons également à travailler avec diplomatie et coopération dans l'optique d'une paix durable en accord avec les principes fondamentaux des nations unies.

### L'encadrement de l'usage de l'IA dans les activités militaires :

Le 18 juillet 2024, le Conseil de sécurité des Nations Unies a tenu son tout premier débat sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité internationales, marquant une étape historique dans ses travaux. Ce débat s'est déroulé sous la présidence britannique et a été dirigé par le Secrétaire d'État britannique chargé des affaires étrangères, M. James Cleverly, avec la participation du Secrétaire général des Nations Unies et d'experts internationaux.

Dans cet esprit, et afin de travailler dans la continuité de ces travaux, nous vous rappelons que : les aspects de l'intelligence artificielle définis précédemment sont à sérieusement prendre en considération tant ils ont la possibilité d'impacter le futur des conflits militaires, il est donc nécessaire de sécuriser l'utilisation de l'IA pour en rapport aux conflits et guerres. Ensuite, l'IA étant un outil informatique, il est possible de se pencher sur les cyberattaques qui pourraient être facilitées par l'IA, c'est donc ici la cybersécurité qui est mise en jeu.

Le Conseil pourrait débattre des moyens de réguler et de surveiller l'usage de l'IA dans les infrastructures de cybersécurité pour prévenir les attaques contre des infrastructures critiques (électricité, santé, transports, etc.) qui pourraient déstabiliser un État ou une région. Au-delà de la sécurité des données et de la santé physique, l'IA peut jouer un rôle fin et influent dans l'information mais aussi la désinformation. Il existe déjà de fausses vidéos créées par l'IA qui peuvent influencer les avis et opinions, politiques des populations.

Les différentes délégations pourraient explorer des moyens de réglementer et de limiter l'utilisation de l'IA pour la diffusion de propagande et manipulation d'opinions publiques qui peuvent mener à des conflits. Enfin, l'IA peut aussi avoir la capacité de prendre le rôle d'un outil de prévention, notamment des conflits. Des discussions sur l'utilisation d'outils informatiques afin de prédire des conflits à l'aide indicateurs de tensions régionales et détecter des signes précoces de violence.

**Inspirons-nous des précédents succès des traités d'Ottawa (1997) et d'Oslo (2008), qui ont limité la prolifération des armes à haut risque, pour prendre de réelles mesures quant aux systèmes d'armes autonomes. Nous appelons les États à ouvrir un processus de négociation dès 2024 pour conclure un traité d'ici 2026, comme recommandé par l'ONU, et protéger l'humanité.**

**Dans le contexte de la guerre en Ukraine, l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle dans l'armement suscite des préoccupations majeures au sein des Nations Unies. Des systèmes avancés, tels que des drones autonomes ou des armes guidées par IA, auraient été déployés, posant des risques graves pour les civils. L'absence de contrôle humain direct sur ces armes pourrait entraîner des violations du droit international humanitaire, notamment les principes de distinction et de proportionnalité.**

**L'ONU insiste sur la nécessité de limiter l'utilisation de telles technologies dans le conflit. Le risque que des groupes non étatiques ou des forces armées exploitent ces systèmes sans cadre réglementaire exacerbe les tensions. Les Nations Unies exhortent les parties au conflit à respecter strictement les conventions humanitaires et appellent à un moratoire international sur le développement et l'emploi de systèmes d'armes autonomes.**

**Ce conflit souligne l'urgence d'un traité global pour encadrer ces technologies et prévenir leur prolifération incontrôlée.**

**Sites proposés par la commission :**

[https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-club-des-correspondants/armee-et-ia-l-ukraine-est-devenu-un-laboratoire-pour-ces-nouvelles-armes-intelligentes-qui-inquietent-l-onu\\_6453404.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/le-club-des-correspondants/armee-et-ia-l-ukraine-est-devenu-un-laboratoire-pour-ces-nouvelles-armes-intelligentes-qui-inquietent-l-onu_6453404.html)

<https://press.un.org/fr/2024/cs15856.doc.htm>

<https://www.icrc.org/fr/document/ce-que-vous-devez-savoir-sur-intelligence-artificielle-dans-les-conflits-armes>

<https://aiindex.stanford.edu/report/>

<https://www.un.org/techenvoy/fr/content/artificial-intelligence>

**Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, de nos salutations distinguées.**

**Cassandre Tillon, Honoré Favereau, Tristan Lopez**